

**La Cigogne noire (*Ciconia nigra*) au Bénin :
statut et conservation**

Toussaint LOUGBEGNON

Très peu de données scientifiques publiées existent sur l'avifaune du Bénin. Les rares informations sur les cigognes concernent les travaux de recensement d'oiseaux (GREEN & SAYER, 1978; CLAFFEY, 1995; THONNERIEUX, 1998). Ces travaux mentionnent 3 espèces de cigognes à savoir la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), la Cigogne d'Abdim (*Ciconia abdimii*) et la Cigogne épiscopale (*Ciconia episcopus*). Seules la carte de suivi par satellite (LBOIS, 1996) et les quelques notes d'enquêtes auprès des agents des eaux, chasses et forêts témoignent de la présence saisonnière de Cigognes noires (*Ciconia nigra*) au Bénin. Les zones potentielles de présence ou quartiers d'hiver reconnus de Cigogne noire se situent dans le nord du Bénin : le nord-est du Parc National du W proche de Karimama (villages de Pékinga et Monsey, forêt de Gouroubi); les localités de Malanville proches de la vallée du Niger; la zone cynégétique de Djona et la forêt de Goungoun; la forêt de Bénou aux alentours de Bembèrèkè (nord-est du Bénin).

Même si ces régions constituent des zones où le braconnage et la vente des oiseaux ne sont pas encore très intensifiés, comme dans les autres parties du pays, d'autres menaces anthropiques réelles existent. En effet, ces régions sont réputées être les plus grands bastions agricoles du pays, où les feux de brousse sont fréquents tous les ans pendant la saison sèche. L'agriculture et surtout la rente cotonnière accentuent la déforestation et des pertes d'habitats des oiseaux. De plus, l'utilisation accrue de pesticides pour la

pêche, d'insecticides, d'herbicides et d'engrais chimiques pour l'agriculture, dans les zones agro-écologiques proches de ces quartiers d'hivernage polluent l'environnement de ces oiseaux et constituent une menace pour leur survie. Ensuite, dans les zones humides, le comblement des lits des cours d'eau et le prélèvement des îlots d'arbres environnants les cours d'eau et plans d'eau constituent une perturbation des niches écologiques de ces oiseaux. Enfin, l'absence de politique de reboisement des berges, la prolifération des engins de pêche ainsi que l'inapplication de la législation en matière de chasse et de pêche sont autant de facteurs négatifs.

Devant ces menaces, et vu l'effort accru de conservation consenti en Europe en faveur de ces cigognes migratrices, des mesures doivent être prises au Bénin pour garantir la sauvegarde de ces "ambassadeurs". Ces mesures de protection directe de l'espèce et de sensibilisation du grand public seront plus particulièrement mises en oeuvre auprès des populations locales des quartiers d'hivernage de la Cigogne noire.

Black Stork (*Ciconia nigra*) in Benin : status and conservation

Only few scientific data are available on the birds of Benin. Scarce information on storks is provided by census works (GREEN & SAYER, 1978; CLAFFEY, 1995; THONNERIEUX, 1998). Those works concern only three stork species: White Stork (*Ciconia ciconia*), Abdim's Stork (*Ciconia abdimii*) and White-necked Stork (*Ciconia episcopus*). Only maps of migration monitoring by satellite (LIBOIS, 1996) and few rangers notes mention the seasonal presence of black storks in Benin. Potential presence areas or wintering grounds are further north: the W national Park near Karimama (Pékinga and Monsey villages, Gouroubi forest), Malanville village near the Niger valley; the Diona Game Area and the Goungoun forest; Bénou forest surrounding Bembérékè, all in north-east Benin.

Even if those wintering grounds are in areas where illegal hunting and sale of birds aren't widespread, as in other parts of the country, other human threats exist. Those regions are, as a matter of fact, the greatest farming regions where annual bush fires, agriculture and cotton fields are responsible for the deforestation and loss of birds habitats. In addition, pesticides and chemicals used for fishing or agriculture in those

agricultural and ecological areas situated near the wintering grounds are threatening the environment and birds conservation. Then, in wetlands, filling of rivers, ponds and cutting of trees surrounding those areas disturb those fragile ecosystems. Finally, a lack of reforestation politic, the extension of fishing practices and non-application of fish and game legislation could lead to a gradual disappearance of those birds.

Facing this situation and taking example in Europe, we must take actions to insure the conservation of birds and public awareness in Benin but also to make sure that those ambassadors will be protected during their migration and wintering. Those measures should be explained first to local people surrounding Black storks wintering grounds.

Toussaint LOUGBEGNON
Institution DAGE / FSA / UNB
Boîte postale 01 bp 526
Abomey-Calavi
Bénin - Cotonou
ccodjia@syfed.bj.refer.org

La Cigogne noire (*Ciconia nigra*) au Grand-Duché de Luxembourg

Marc JANS & Patric LORGE

Le premier cas de nidification de la Cigogne noire au Grand-Duché de Luxembourg a été prouvé en 1993. L'espèce n'a été notée que quelques fois avant 1920. Entre 1920 et 1960, l'espèce n'a pas été observée du tout et ce n'est qu'à partir de 1966 que de nouvelles observations ont eu lieu. En 1985, le premier cas d'estivage a été constaté. La population nicheuse est maintenant estimée à 4 à 7 couples mais les domaines vitaux de 10 à 12 couples s'étendent

au moins en partie sur le Grand-Duché. De 1993 à 2000, 17 cas de reproduction ont été suivis; ils ont produit, en moyenne, 3,17 jeunes à l'envol.

Les causes de la colonisation sont à rechercher dans l'accroissement des populations dans certains pays baltiques et surtout dans les bonnes conditions pour la reproduction que les Cigognes noires trouvent dans le nord du Luxembourg (région Eifel-Ardenne).